



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/C.5/803
18 novembre 1959
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quatorzième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 71 de l'ordre du jour

MESURES TENDANT A ENCOURAGER, SUR LE PLAN INTERNATIONAL,
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LE DOMAINE DE LA LUTTE
CONTRE LES MALADIES CANCEREUSES

Etat des incidences financières présenté par le Secrétaire général

1. Le projet de résolution adopté par la Troisième Commission à sa 953ème séance (A/C.3/L.811) entraînerait des dépenses de 100.000 dollars tous les quatre ans. Il n'y aurait pas de dépenses à ce titre en 1960. Le Secrétaire général soumettrait à l'Assemblée générale, à sa quinzième session ordinaire, des suggestions touchant diverses méthodes de financement possibles.
2. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a étudié la question et donne son assentiment à ce qui précède.
